



Journée nationale Lecture et handicap : « Quelles médiations en bibliothèque pour les publics en situation de handicap ? »

28 novembre 2023

Compte-rendu de l'atelier 3 « Mener une animation dans le cadre d'un projet d'établissement axé sur le handicap »

Animé par Anne Laurence Gautier, directrice de la bibliothèque Saint-Éloi, « Pôle Sourds » des bibliothèques de la Ville de Paris
CR rédigé par Vanessa van Atten, Ministère de la Culture, DGMIC, Service du livre et de la lecture

Contexte général

Les bibliothèques de la Ville de Paris disposent en leur sein de cinq bibliothèques « Pôles sourds » (La Canopée-Les Halles, Malraux, James Baldwin, Louise Walsler-Gaillard, Saint-Eloi). La particularité de ces bibliothèques pôles sourds est qu'elles comportent dans leurs équipes des agents sourds pratiquant la Langue des signes française (LSF) ; par ailleurs tous les agents sont formés à la pratique de la LSF ; les outils et modalités de travail interne intègrent la LSF de façon à ce que la LSF soit une langue de travail. Enfin, en plus de l'accueil de la population générale, les projets d'établissements de ces bibliothèques pôles sourds intègrent la dimension de la LSF et de la surdité, dans un objectif de mixité des publics.

Concernant la bibliothèque de Saint-Eloi (Paris 12^e), 30 à 40% des actions culturelles mises en place sont accessibles aux publics sourds.

Déroulé de l'atelier

Un premier exercice visait à interroger les participants : qui a déjà réalisé une animation en direction des publics sourds, quelle(s) étaient ces animation(s) ? une minorité des participants ont mis en place des animations, comme des chansignes, du bébé-signé, etc.

La deuxième partie de l'atelier portait sur les questions à se poser pour bâtir une action culturelle en direction des publics sourds :

- Comment toucher les publics sourds signants ?
 - Passer par des associations, structures d'accueil, établissements d'enseignement, MDPH..., comme relais auprès de ces publics.
 - Utiliser des canaux de diffusion « pi sourd » : [Médiapi](#), [Bibliopi](#), groupe Facebook « Sourdscope »...
 - Les agents sourds, titulaires au sein des équipes, peuvent également être des relais entre la bibliothèque et les publics sourds.
 - Accueil de stagiaires sourds.
- Comment faire venir les publics sourds à la bibliothèque, et les fidéliser ?
 - Co-construire les projets d'animation avec les publics sourds.
 - Mettre en place des espaces « Facile à lire », en plus d'un fonds documentaire sur le monde des sourds.
 - Proposer des ateliers d'écriture.
 - Animations possibles : heures du conte bilingues français-LSF, jeux de société, cafés lecteur, performances littéraires. Les deux derniers types d'animation peuvent être participatifs, chacun venant avec une proposition littéraire, de film, etc. Des événements musicaux comme le festival « Monte le son » peuvent être l'occasion d'organiser des chansignes (chants signés) et des ateliers de danse, en mixité.



→ Les animations proposées peuvent s'inscrire dans des événements plus larges : Nuit de la lecture, Bibliopi en fête, Semaine ou mois du handicap, Journée mondiale des sourds, etc.

Anne-Laurence Gautier a fait part d'une expérience non concluante d'atelier d'écriture organisé en mixité publics sourds/entendants : il a été très difficile de maintenir la LSF au même niveau d'engagement que le français.

Echanges avec les participants

L'atelier a donné des pistes aux participants pour s'engager davantage en faveur de l'accueil des publics sourds.

Points à retenir

Le maître-mot, ANTICIPER : budgets, interprètes LSF, communication, logistique, ressources humaines... si des agents sourds sont membres de l'équipe, cela peut permettre de financer la présence d'interprètes en LSF.

Recruter des agents sourds au sein des équipes : permet une véritable prise en compte la LSF dans les projets d'établissements, de toucher et de fidéliser les publics visés.

Communiquer : utiliser les relais de diffusion via les partenaires, utiliser des canaux de diffusion « pi-sourds ».

Sensibiliser : tout le monde, y compris les professionnels ; sensibiliser le grand public : le contact enfants entendants / adultes sourds fonctionne bien en général.